

Organisateur de l'activité

- **Nom**
CHAPEL
- **Prénom**
Dominique
- **Adresse**
13, rue Edgar Quinet – 01000 Bourg en Bresse
- **Raison sociale**
Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Consultation Citoyenne sur L'Europe en Enceinte Pénitentiaire
- **Description de l'activité**
 - Atelier participatif dans le centre pénitentiaire de Bourg en Bresse (400 détenus). L'évènement comportera 2 temps principaux :
 1. L'atelier en lui-même selon le thème précité.
 2. Une discussion générale autour de l'Union européenne.Cette rencontre, bien que particulière, s'inscrit pleinement dans l'esprit des consultations citoyennes sur l'Europe qui s'étendent dans l'ensemble de L'Union européenne. Elle donne la parole à une population qui ne s'exprime que très rarement sur des sujets de société, qui touchent aussi, à un moment ou un autre, les personnes en détention. La durée de parole des détenus sera supérieure à 60%
 - Avant de débiter l'atelier, chaque participant notera sa perception du moment sur le thème choisi. Ainsi, les avis exprimés ne seront pollués par aucune discussion ou information.
 - L'atelier en lui-même consistera à émettre des idées, nommer les obstacles éventuels et proposer des solutions pour améliorer les connaissances sur le sujet et ainsi pouvoir avoir un avis plus éclairé. Ce sont ces trois rubriques qui seront utilisées pour la synthèse.
 - Si le temps le permet, une discussion plus générale seront lancée sur la base du compte-rendu rédigé. Cette discussion permettra aux participants de revenir sur sa perception initiale et la faire évoluer.

- **Date et heure**
13 septembre 2018 de 14 heures à 16 heures

- **Lieu**
Centre pénitentiaire de Bourg en Bresse.

- **Nombre de participants**
6

- **Catégories de publics présents**
Détenus du centre pénitentiaire.

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Au regard de la particularité de cette consultation, il n'a pas été possible d'inviter d'autres intervenants extérieurs au centre pénitentiaire. Pour autant, ils auraient certainement apprécié la qualité des propos tenus, les connaissances affichées sur l'Union européenne et le niveau des questions soulevées.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Le thème choisi par les participants :
 - Les institutions et les lois européennes.
 - A quoi servent-elles et comment sont-elles appliquées ?

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Convaincre les personnages politiques :
 - Plus d'investissement dans la pédagogie et la communication de la part des institutions européenne, notamment la Commission.
 - Les politiques ne croient pas vraiment dans l'Union Européenne. Le message ne passe qu'en période électorale. Il se traduit trop souvent par un vote sur la politique conduite au niveau national.

- **Pistes de proposition formulées**
Instaurer un véritable sentiment de citoyenneté européenne :
 - Une UE sociale avec le plus de garanties communes.

- Des référendums sur les grands sujets.
- Une vraie chaîne de télévision et une radio européenne dignes de ce nom.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La consultation s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, avec de très bons échanges.

Les travaux d'atelier radio menés par Elodie Gadiollet représentent une excellente préparation pour créer des relations de confiance. C'est ce travail qui a permis de débiter la rencontre par une interview, réalisée par les participants, du représentant de la MDEE01. Comme les questions posées entraient dans le thème, un bon climat s'est instauré. Il a continué par la suite.

A noter le très bon accueil sur place des surveillants pénitentiaires et la facilitation apportée par le Service Pénitentiaire de Probation et d'Insertion. Ces conditions de travail apportées ont certainement participé au succès de cette consultation particulière.

De point de vue : expérience à renouveler !

Le présent compte rendu a été soumis aux participants pour validation avant envoi. Il s'agissait de traduire leurs interventions sans les dénaturer.